Fontaines Saint-Martin & vous

Le magazine municipal de la commune de Fontaines Saint-Martin

fontaines-saint-martin.fr

38 JUILLET AOÛT SEPTEMBRE 2025

Commune de FONTAINES Saint-Martin

© Martine Boisson

Vie municipale

Fontaines Saint-Martin, 1re commune où il fait bon vivre !

Dossier

Les réunions de quartier pour échanger

Paroles de Saint-Martinois

Le sentier Sens dessus dessous inauguré

Vie municipale en bref

Fontaines Saint-Martin, premier village où il fait bon vivre !

C'est une belle marque de reconnaissance pour notre commune. Fontaines Saint-Martin prend la première place du podium des villes et villages où il fait bon vivre dans le Département du Rhône, dans la catégorie des communes de 2000 à 3500 habitants. Ce label distingue la commune en fonction de critères précis et souligne sa qualité de vie et son attractivité. Une réussite permise par l'ensemble des actions portées par la municipalité, les habitants, commerçants, artisans et associations. Au niveau national, elle se classe 21e sur 2244 communes de la même taille.

Les jeunes du CME récompensés !

Un "prix spécial de l'engagement jeune" a été remis par le général de corps d'armées Denis Mistral, Gouverneur militaire de Lyon et la directrice départementale du Rhône de l'ONACVG* aux élus du Conseil municipal des enfants de Fontaines Saint-Martin. Les enfants ont été récompensés pour les rencontres intergénérationnelles qu'ils ont mises en œuvre lors de la collecte du bleuet de France à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre en hommage aux Français morts au combat ou victimes d'attentats. La vente de bleuets de France, symboles de mémoire et de solidarité, dont les jeunes sont les héritiers, permet de collecter des fonds pour aider à la reconstruction des victimes d'actes de guerre et de terrorisme.

Office national des combattants et des victimes de guerre

Le compost pour tous

Des bornes à compost, financées par la Métropole, ont été installées début juin, une sur la place du 8 mai 1945, l'autre rue des Vosges. Ces bornes sont à destination des personnes vivant en immeubles et n'ayant pas la possibilité d'avoir un composteur individuel. Les habitants de la rue Henri Bouchard bénéficient quant à eux des bornes à compost situées à Rochetaillée-sur-Saône. Tous les déchets alimentaires peuvent y être déposés : restes de repas, produits alimentaires périmés, viandes, poisson… Des bio seaux ont été distribués aux habitants concernés et sont disponibles en mairie pour ceux qui n'auraient pas pu en récupérer un. Quant aux Saint-Martinois demeurant en maison, la Métropole leur offre un composteur. Composter ses déchets alimentaires, c'est réduire d'environ 25 % les déchets du bac gris !

PLUS D'INFOS
Pour faire votre demande de composteur individuel : www.toodego.com

Édito

CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

L'été s'installe, et avec lui, la pause estivale tant attendue, propice aux départs en vacances et à un certain ralentissement du rythme. Mais tout ne s'arrête pas pour autant.

Nos agents municipaux restent mobilisés, notamment pour préparer la rentrée. Les élus aussi sont présents - moins nombreux, c'est vrai - mais toujours fidèles à leur engagement.

L'engagement. Un mot que l'on entend souvent, parfois à tort et à travers. Pourtant, il porte un sens profond. Il oriente nos actions, éclaire nos choix, structure notre vie collective.

La citoyenneté, c'est l'équilibre entre droits et devoirs. C'est aussi la capacité à mettre ses convictions personnelles au service du bien commun, sans les renier pour autant. S'engager, c'est agir avec et pour les autres. C'est défendre une cause, valoriser un service, aider, améliorer, transformer. L'engagement peut se traduire dans la vie associative, dans la famille, dans la société. Il nous relie, nous élève, nous pousse vers l'autre. Car, au fond, nous avons tous besoin les uns des autres. Chaque citoyen engagé est une pierre vivante de notre société.

Mon engagement à vos côtés, en tant que maire, reste intact : défendre notre commune si nécessaire, la représenter, l'accompagner dans son évolution avec vous, les Saint-Martinois et Saint-Martinoises. Être à l'écoute de chacun pour que Fontaines Saint-Martin réponde au mieux aux attentes de ses habitants. Certes, nos actions peuvent parfois être perfectibles, mais l'intention, elle, est toujours de faire au mieux, dans l'intérêt collectif.

*Cette année, nous commémorons les **80 ans de la libération de la France**. L'occasion de saluer l'engagement exemplaire de nos anciens combattants, dont le courage et les sacrifices ont permis que nous vivions aujourd'hui dans une société libre. Libres de penser, d'agir, de construire ensemble. Leur mémoire nous rappelle que l'engagement, lorsqu'il est guidé par des valeurs fortes, peut changer le cours de l'Histoire.*

*Chacun s'engage à sa manière, selon ses capacités. Mais chaque engagement mérite d'être reconnu, salué, encouragé. **Merci à vous tous qui donnez de votre temps, de votre énergie, de votre cœur.***

Je terminerai par cette citation d'Albert Camus, qui nous rappelle à l'essentiel :
« La fatigue que nous ressentons ne vient pas tant de la charge de travail accumulée, mais de la monotonie d'une vie vide de sens. Ce qui épuise réellement, ce n'est pas de trop travailler, mais de vivre sans passion, sans but. Le véritable épuisement vient d'une vie dépourvue de rêves. »

Bel été à toutes et à tous.

Virginie Poulain
Maire de Fontaines Saint-Martin

Retrouvez toute l'actualité de votre commune
(flashez ce QR code)

Pratique

Mairie
1 place Jean Moulin
Tel. 04 72 42 91 91
Accueil@fontaines-saint-martin.fr
www.fontaines-saint-martin.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Les lundis et vendredis
après-midi de 14h30 à 17h30
Les samedis matin de 9h à 12h
(hors vacances scolaires)

Accueil téléphonique
les après-midis du lundi
au vendredi de 13h30 à 17h.

Mme le maire et les élus adjoints/délégués vous reçoivent sur rendez-vous :
04 72 42 91 91
Accueil@fontaines-saint-martin.fr

Virginie Poulain : Maire
Jean-Paul Baudelot : Voirie, sécurité et travaux
Sabine Colliot : CCAS et enfance
Pascal Rollet : Finances et patrimoine communal
Sébastien Moreau : Sport, associations, jeunesse et culture
Cédric Catherin : Communication interne et externe
Joëlle Clary : Cadre de vie - Mobilité - Proximité - Senior

Fontaines Saint-Martin & Vous
n°38 - Été 2025
Directrice de publication : Virginie Poulain
Rédacteur en chef : Cédric Catherin
Rédaction : Marion Gauge, Jean-Paul Baudelot, Cédric Catherin, Virginie Poulain, Sébastien Moreau, Pascal Rollet, Joëlle Clary, Yannick Boucher, Sabine Colliot.
Iconographie : Cédric Catherin, freepik.com, thenounproject
Conception et réalisation : Micro 5 Lyon
Tirage : 1 500 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé PEFC

Ne pas jeter sur la voie publique

Commune de FONTAINES Saint-Martin

SÉCURITÉ

Concernant la vidéoprotection, où sont les caméras et comment vont-elles fonctionner ?

Les caméras sont réparties sur les axes principaux de la commune pour assurer une continuité avec les communes limitrophes. Elles ont été placées en accord et sur conseil de la gendarmerie. Les images ne sont consultables que sur réquisition et uniquement par les gendarmes, le policier municipal, le maire et l'adjoint à la sécurité.

La commune est passée en zone 30. Était-ce vraiment nécessaire ?

Oui, les zones 30 sont nécessaires pour faire ralentir les véhicules et permettent de mettre en place des zones partagées entre vélos, piétons et automobilistes. D'autres actions sont menées dans le domaine de la sécurité. Dans ce sens, les lignes de pédibus seront sécurisées. La municipalité appelle au civisme de chacun pour comprendre que la route est un espace public à partager entre plusieurs usagers. Malheureusement, nous déplorons trop souvent la vitesse excessive de certains automobilistes et le non-respect du code de la route (stop ou rond-point non respectés, feu rouge grillé ...). Face à cette situation, les contrôles de vitesse sont de plus en plus nombreux et verbalisés et la municipalité s'est dotée d'un radar (lunettes) en plus des contrôles gendarmerie.

En revanche, la signalisation ne sera pas renforcée : la voirie est une compétence Métropole et répond à une législation nationale. C'est à chacun de respecter le code de la route.

Dossie

Réunions publiqu lien indispensable

La municipalité organise chaque année des réunions publiques de quartier. Des moments privilégiés pour échanger et débattre avec les Saint-Martinois sur les sujets qui touchent leur quotidien et les projets de la commune.

Au printemps, trois réunions de quartier ont été organisées salle Jean Moulin et ont réuni environ 70 personnes chacune. Après une présentation de la commune, les habitants ont posé directement leurs questions sur des sujets d'intérêt général aux élus présents, avant de partager le verre de l'amitié autour d'un petit buffet. Voici une sélection des questions reflétant vos préoccupations sur diverses thématiques.

er

es de quartier : un
e avec les habitants

SANTÉ

Quel a été le rôle de la mairie dans la création de la Maison médicale de garde ?

La municipalité a participé financièrement à la création de la Maison médicale de garde qui a ouvert ses portes en avril 2025 aux Marronniers à Fontaines-sur-Saône. Pour participer au développement de l'offre de soins sur notre commune, la mairie a conventionné avec l'association créée par les professions médicales présentes pour pérenniser leur structure et leur apporter un soutien financier. Plusieurs actions pour la prévention sont aussi menées à destination de toutes les tranches d'âge des Saint-Martinois avec l'aide de la Communauté professionnelle territoriale de santé Val de Saône (CPTS), du Comité des anciens, ou avec l'intervention directe des professionnels de santé. Nous organisons par exemple des formations et conférences sur le bien vieillir (nutrition, mémoire, informatique...).

VOIRIE

Un sujet métropolitain

La voirie est de plus en plus endommagée, ont fait remarquer les habitants. La voirie étant une compétence métropolitaine, la municipalité formule des demandes à la Métropole afin d'exécuter les réparations nécessaires.
Mais les budgets sont extrêmement limités, les réparations se feront donc au compte-goutte.

PROJETS

Pourquoi envisagez-vous le déménagement des locaux techniques ?

Pour répondre aux besoins des services techniques et à la règlementation en vigueur, les futurs locaux techniques seront construits sur le site Bernard Lacombe. Les locaux seront mutualisés avec Cailloux-sur-Fontaines et seront dotés d'un système de vidéosurveillance.

Que va devenir le terrain situé entre l'école et la crèche ?

Le rachat est en cours pour le transformer en aire de stationnement.
La Préfecture a validé le projet d'utilité publique pour répondre aux enjeux d'accès au centre village et à l'école.

Comment va évoluer le site de la Sarra ?

Un questionnaire a été transmis aux habitants avant de lancer les études.
L'idée est de favoriser la pratique sportive et créer des espaces de loisirs pour tous les âges au cœur de ce poumon vert.
Les études sont toujours en cours.
Pour des raisons de sécurité, l'accès au parc arboré ne sera possible qu'une fois le diagnostic des arbres réalisé et les murs d'enceinte sécurisés.

Vie citoyenne

C'est de saison

Vous partez bientôt en vacances ? Pour éviter les cambriolages, n'hésitez pas à vous inscrire au dispositif opération tranquillité vacances auprès de la brigade de gendarmerie de Fontaines-sur-Saône, un service gratuit et actif toute l'année.
La saison est aussi propice aux travaux de bricolage ou de jardinage. Ceux-ci peuvent être effectués en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.
Cet été, les moustiques tigres sont malheureusement toujours aussi de la partie ! Pour éviter leur prolifération, il faut éliminer les eaux stagnantes où ils se développent : soucoupes, arrosoirs, seaux, récupérateurs d'eau, gouttières, rigoles…

Opération Tranquillité Vacances Inscription en ligne

PLUS D'INFOS
www.eid-rhonealpes.com

Permis de conduire

COUP DE POUCE FINANCIER !
Tu as 17 ans et tu souhaites passer ton permis B ? La Région Auvergne-Rhône-Alpes t'offre 150€ pour prendre en charge une partie du coût de la formation. Attention : tu dois impérativement résider dans la région et ta demande d'aide doit être formulée au cours de ta formation et avant ton 18e anniversaire. L'aide est cumulable avec l'avantage permis de conduire B proposée par le PASS'Région jeunes.

PLUS D'INFOS
Contact : permisdeconduire@auvergnerhonealpes.fr

Une mutuelle pour tous

Pour faciliter l'accès aux soins et réduire les dépenses liées à leur remboursement, la Région lance "Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes" sans conditions de revenus, sans questionnaire médical ni limite d'âge. Les offres sont élaborées avec cinq mutuelles partenaires dans l'objectif de garantir des tarifs attractifs, une meilleure couverture santé et de maîtriser l'évolution des tarifs. Les jeunes de moins de 30 ans peuvent bénéficier d'une offre spécialement dédiée.
Bon à savoir : nul besoin d'attendre la date anniversaire de son contrat pour le résilier, il suffit que le contrat ait au moins 1 an.
Cette offre intervient en plus de celle d'AXA proposée par la commune.

PLUS D'INFOS
au 04 28 00 28 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (prix d'un appel local).

Portrait de Saint-Martinois

“Un endroit paradisiaque pour se promener”

© Betty Maisonnat

Virginie Poulain, maire de Fontaines Saint-Martin, commune pilote pour la gestion de l’ENS, a inauguré le sentier Sens dessus dessous en présence du vice-président de la Métropole de Lyon, Pierre Athanaze et des partenaires le 7 mai 2025.

Au cœur de l’Espace naturel sensible des Deux Vallons, la Métropole de Lyon a inauguré tout récemment le sentier Sens dessus dessous. Une jolie promesse d’évasion dans un espace préservé qui fait appel aux cinq sens.

« C’est une chance d’avoir ce patrimoine naturel aux portes du village. Ce sentier comporte de magnifiques arbres et fleurs, nous permet de découvrir la faune qui y vit. Grâce aux panneaux éducatifs et au mobilier interactif, on peut écouter le chant des oiseaux et apprendre à les distinguer, découvrir les galets et graviers transportés par le ruisseau, les animaux qui peuplent le sous-bois, chevreuils, lièvres, blaireaux, sangliers, oiseaux… » Martine Boisson, dynamique retraitée saint-martinoise, aime se promener dans cette nature préservée et a découvert avec plaisir ce sentier Sens dessus dessous qui invite à l’éveil des sens.
Elle s’y aventure avec le groupe de randonnée de la Papote et avec le club photos de la MJC, aux côtés de son amie Betty Maisonnat. *« J’aime le calme et la beauté de ce lieu. C’est un endroit paradisiaque pour se promener, qui permet d’être complètement déconnecté de la ville »*, confie Betty, qui apprécie de croiser randonneurs, cyclistes, cavaliers, familles et de capturer toutes ses richesses en photo.
Le site est entretenu par les services techniques des quatre communes qui l’hébergent et les Brigades nature sur financement de la Métropole. Sa surveillance est assurée par des écogardes bénévoles comme François Xavier Wallart, habitant la commune : *« Mon rôle est de faire de la pédagogie notamment auprès des promeneurs avec chiens qui sont censés être tenus en laisse. C’est aussi de faire remonter les problématiques comme des arbres abimés, dépôts sauvages, mobilier dégradé… »*
Amoureux des lieux, l’écogarde a souhaité s’engager comme citoyen pour protéger ces zones vertes avec 17 autres écogardes. Il apprécie tout particulièrement l’Espace naturel sensible des Deux Vallons et le nouveau sentier balisé : *« Il y a une grande diversité de paysages, de la plaine, du relief, des sous-bois, de l’eau… sans oublier la riche histoire du site avec ses moulins autrefois »*.

© Martine Boisson

Faire-part

Rappel : pour une mise en conformité du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) qui encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l’Union européenne, les mentions doivent être demandées par les intéressés. Si vous souhaitez voir apparaitre un avis de naissance, de mariage ou de décès d’un membre de votre famille, merci de faire votre demande au service de l’état civil à etatcivil@fontaines-saint-martin.fr

Naissances

SABATIER Hector Augustin Gabin..... 09
ZEGLAMA Adam Driss..... 07/05
BAH Mariama Sadjo 16/05
LAROCHE Constance Anne Patricia..... 01/06
ANDRIES DE SOLERE Basile Lucien 05/06

Mariages

DE PALMAS Hugo et
CLERC Margaux Marie Sophie 11/04
COTTIN Fabien Jean et **BERGIA** Amélie 12/04
CHRISTEL Nicolas Georges et
FABRELLO Laura 12/04
BONIS Guy et
GEISS Marie-Claude Andrée 17/04
DESCHAUX-BAUME Maxime Pascal et
BERT Lauriane..... 26/04
LEBEDEL Nicolas Angelo Aimé et
CIONCO Fanny Cathie Hélène 07/06
MERCIER Vincent Jean Fabien et
DUFETRE Julien 14/06

Décès

QUIROZ veuve **BOIXADER** Betty Eliane 20/04
FARAMONDI veuve **MASSARONI** Caroline 05/05
RICHOU veuve **PEYRE** Anne-Marie Jeanne..... 13/05
BARBET Renée Marie..... 31/05
ESSERHANE veuve **TENANT** Colette..... 06/06

Retour en images

↑ 8 MAI 2025

COMMÉMORATION À FONTAINES-SAINT-MARTIN

Une centaine de personnes ont rendu hommage aux combattants de 1945. Pompiers, anciens combattants, élus et enfants ont participé à cette cérémonie émouvante, marquée par une Marseillaise chantée avec fierté. Un apéritif convivial a clôturé ce moment de mémoire.

↑ 15 MAI 2025

UN APÉRO AFTERWORK MÉMORABLE

Jamais le marché n'avait accueilli autant de monde ! Ambiance festive, commerçants passionnés et musique locale ont fait vibrer les visiteurs.

↓ 24 MAI 2025

LA SANTÉ À L'HONNEUR

Professionnels, musique, bonne humeur et dragon boats étaient réunis pour un festival dédié à la santé et à la prévention, organisé par la Communauté professionnelle territoriale de santé.

← 17 MAI 2025

COLLECTE POUR NOS AMIS À QUATRE PATTES

Le Conseil municipal des enfants a organisé une collecte pour chats et chiens. Croquettes, pâtées et accessoires ont été déposés par les habitants, solidaires des animaux dans le besoin.

↑ 25 MAI 2025

L'OCTOCOTE A RÉUNI 600 PARTICIPANTS

VTT, route et randonnée étaient au programme de cette édition organisée par l'AC3F, avec le soutien de la commune et de la région. Une partie des bénéfices ira à Handi Cap Évasion.

L'agenda

5 juillet
Fête de l'été
Association des commerçants et artisans (ACA)

Fête de l'école
Kermesse et barbecue

30 août
Pétanque
Association d'aide aux familles en difficulté (AAFD)

6 septembre
Forum des associations
Place Jean Moulin
(repli salle des fêtes si mauvais temps)

20 septembre
Permanence avocat
Mairie

Du 22 septembre au 5 octobre
Quinzaine de l'inclusion

28 septembre
Vide-greniers

8 octobre
Semaine Bleue
Conférence
Salle des fêtes